



70 % des Français sont opposés au report de l'âge de départ à la retraite. Le dernier baromètre de l'Union Générale des Ingénieurs-Cadres-Techniciens de la CGT révèle que 48 % des cadres sont prêts à manifester pour défendre leur retraite.

C'est compréhensible car, dans la fonction publique, la part des primes peut atteindre 45 % chez les cadres. Ils disposent, de fait, d'un taux de remplacement plus faible avec pour conséquence une chute parfois brutale du niveau de vie et du pouvoir d'achat.

Selon le projet de réforme, les cadres ne partiraient désormais à la retraite qu'entre 67 et 73 ans pour totaliser 172 trimestres (43 ans) à taux plein, en ayant commencé leur carrière entre 25 et 30 ans...ce qui est totalement irréaliste.

En effet, si on tient compte de l'espérance de vie en bonne santé qui stagne à 64 ans, on voit bien que le seul objectif du gouvernement est de baisser le niveau des retraites versées du fait des trimestres non cotisés, bien conscient que les Français ne partiront pas plus tard en retraite (l'âge moyen de départ à la retraite en France étant déjà de 63,5 ans). De plus, l'éventuel déficit conjoncturel ne constitue qu'un montant infime des dépenses publiques, largement inférieur aux aides publiques aux entreprises qui sont contestées par de nombreux organismes (dont la Cour des Comptes) mais obstinément maintenues par ce gouvernement ultra-libéral, chantre de la « start-up nation ».

La réforme de la haute fonction publique a sorti les A+ de leurs administrations en créant le corps des administrateurs de l'État (AE). Désormais, le corps des A (qui comprend les grades d'inspecteur à AFIPA) voit ses règles de gestion alignées. C'est particulièrement visible avec les conséquences de la nouvelle procédure d'évaluation, qui va voir des adjoints IDIV évalués par leur IP !

Ajouté au management parfois brutal de certains directeurs avec leur encadrement intermédiaire et à l'incertitude sur l'accession au corps des AE, ce sentiment de déclassement des « anciens A+ » n'incite pas à travailler deux ans de plus !

Pleinement conscients de la dégradation prévisible de leur rapport au travail et malgré des pressions plus ou moins lourdes des directeurs locaux, de nombreux cadres intermédiaires se sont mis en grève contre cette réforme, parfois pour la première fois !

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques appelle les cadres à rejoindre l'opposition à cette réforme injuste, en s'associant aux grèves et aux manifestations massives de cette période !

fichiers:

[Télécharger tract_retraite_cadres_21_02_2023.pdf](#) (520.15 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2023](#)

[Les cadres](#)

[Retraites](#)

[Tracts 2023](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank